



Separation-credit immo- cmt faire si refus vente

Par **elie28**, le **16/04/2015 à 16:00**

bonjour,

j'avais déjà posté une question sur le forum mais je me dis qu'il doit y avoir une solution lorsqu'on est séparé non marié avec un crédit immobilier lorsque l'autre ne veut pas vendre et que racheter mes parts posent problème au niveau du crédit (ne pouvant assumer le crédit seul).

Il doit y avoir un recours pour que je puisse repartir de zéro sans avoir sur ma tête ce stress du crédit qui risque de me bloquer dans ma vie?

je pense ne pas être la seule à qui s'est arrivé, il doit y avoir une clause, un recours? si vous avez des solutions, je vous remercie par avance.